

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

PDE - EADS Astrium

□ Subvention de fonctionnement - Attribution - Autorisation

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis l'année 2000, année de lancement du Plan de Déplacement Urbain communautaire (PDU), la prise de conscience d'employeurs et d'employés devant les difficultés d'accessibilité au lieu de travail, a fait apparaître la nécessité de repenser les modes traditionnels de déplacements domicile/travail, travail/travail ainsi que ceux générés par l'activité des entreprises.

C'est ainsi que dans le cadre de l'action 7.13 « Inciter à la mise en place de plans de mobilité chez les employeurs », la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'accompagner les initiatives d'entreprises, de groupes d'entreprises ou d'administrations dans leur démarche.

Après une expérimentation effectuée sur le plateau de Mériadeck, des éléments de méthode ont été mis à jour et regroupés par le PREDIT (Programme de Recherche et d'Innovation dans les Transports Terrestres) pour permettre la création de plan de déplacements des entreprises.

Puis la Ville de Bordeaux, la Poste, la Communauté urbaine de Bordeaux, le Conseil général, l'aéroport de Mérignac, le CHU et tout récemment l'Université ont décidé de mettre en œuvre un plan de déplacement.

La démarche passe tout d'abord par une étude des modes et usages des employés et des employeurs en matière de déplacement, ainsi que les mouvements générés par l'activité des sites. Au regard des PDE initialement mis en place, on constate aujourd'hui qu'il est primordial de garantir la pérennité de ses démarches et de mettre en place des outils susceptibles d'en évaluer les effets au fil du temps. En effet, une sensibilisation constante des acteurs est nécessaire pour avoir un maximum de réactivité.

Comme l'indique le PDU dans son action 7.13, réadaptée par accord du Bureau le 18 novembre 2004, les financements sont assurés par les employeurs directement concernés, mais peuvent également bénéficier d'une participation de la Communauté urbaine de Bordeaux. Cette participation est fixée à hauteur de 20% HT du montant des études, plafonnée à 5000€.

Ainsi, 4 établissements ont pu bénéficier d'un appui de la Communauté urbaine pour la conduite de leurs études PDE, qu'il s'agisse de clubs d'entreprises ou d'établissements privés.

Aujourd'hui, nous sommes sollicités par EADS ASTRIUM pour le financement de leur étude PDE. Implanté à St Médard-en-Jalles, l'établissement compte plus de 1000 salariés et se penche depuis quelques années sur l'amélioration de leurs déplacements.

Un projet de « buspartage » a ainsi pu voir le jour pour transporter les salariés de l'établissement, en collaboration avec l'établissement SABENA de Mérignac.

De plus, des réflexions sont en cours avec les services de la Communauté urbaine pour améliorer la « problématique du dernier kilomètre », afin de sécuriser les déplacements non motorisés jusqu'à l'établissement. Pour diminuer le nombre de déplacements professionnels pouvant être évités, l'établissement a aménagé de nouvelles salles de visioconférence.

Pour prolonger ces initiatives en faveur d'une mobilité plus durable, l'établissement EADS ASTRIUM envisage d'identifier finement les besoins de ses salariés en matière de déplacements, afin de leur proposer des solutions alternatives adaptées.

Il souhaite donc engager rapidement une étude PDE et s'adjoindre pour cela les services d'un bureau d'étude.

Pour cette phase de son étude PDE, il sollicite une participation financière de la Communauté urbaine, à hauteur de 20% du montant hors taxes de son étude PDE.

Notons que cette étude pourra venir en complément d'une étude de Plan de déplacement des Employés envisagée par la Ville de St Médard-en-Jalles pour son propre compte et pour laquelle elle a sollicité un appui de la Communauté dans la fiche action D2 du Contrat de Co-Développement entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la Ville de St Médard-en-Jalles, qui prévoit « d'améliorer les conditions de déplacement pour favoriser la mobilité »

Le montant des études est de 7 337,46€ TTC. Le financement de l'opération est réparti de la façon suivante :

	Dépenses TTC	Recettes TTC
Mission de diagnostic de faisabilité et de préfiguration du PDE:	897 €	
- Réunion de lancement	837,20 €	
- Récolte de données	1136,20 €	
- Analyse de l'accessibilité du site	508,3 €	
- Géolocalisation des salariés	418,60 €	
- Assistance au montage des opérations de communication	908,96 €	
- Enquête flash auprès des salariés	1 734,20 €	
- Synthèse et potentialités	897 €	
- Comité de pilotage		
Communauté Urbaine de Bordeaux		1 467,49 €
Financement EADS ASTRIUM		5 869,97 €
Total	7 337,46 €	7 337,46 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Plan de Déplacements Urbains adopté le 26 mai 2000, mis en conformité avec la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » le 28 mai 2004

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les actions menées par l'établissement EADS ASTRIUM pour la mise en œuvre de son PDE contribuent aux objectifs définis par la Communauté urbaine de Bordeaux en matière de plans de mobilité.

DECIDE

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 467,49 € TTC est attribuée à l'établissement EADS ASTRIUM pour l'évaluation et l'actualisation de son PDE durant l'année 2011.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec EADS ASTRIUM.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2011, Chapitre 67– Fonction 8222 - Compte 6745 - CRB D330.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JANVIER 2011

PUBLIÉ LE : 7 JANVIER 2011

M. CLÉMENT ROSSIGNOL